

Habitat partagé, comment ça marche ?

Échanger de la présence, soir et nuit, contre un logement : c'est la formule que propose l'association Le temps pour toit. Elle met en relation personnes âgées et étudiants/adultes.

Entretien

Mathilde Duveau,

chargée de mission de l'association Le temps pour toit, antenne de Nantes.

Qui s'adresse à vous pour pratiquer l'habitat partagé ?

Les hébergés ont de 18 à 70 ans. Actuellement, on reçoit les demandes d'étudiants qui préparent la rentrée prochaine. Il y a également des personnes qui sont sur un premier emploi et débarquent à Nantes. D'autres qui sont en mutation. Nous avons eu, par exemple, une dame de la cinquantaine dont l'entreprise fermait dans le Finistère. Elle a eu une proposition de mutation à Nantes mais ne pouvait pas déplacer aussitôt sa



famille. Alors, pendant dix mois, elle vit la semaine chez un vieux monsieur, et le week-end, elle retrouve sa famille. Cet été, elle emménage à Nantes. Un temps pour toit aura été une étape qu'elle trouvait plus chaleureuse que l'hôtel ou un studio.

Et les hébergeurs, prêts à céder une chambre,

qu'en attendentils ?

Une présence le soir et la nuit. Car, en majorité ce sont des personnes âgées (moyenne d'âge 85 ans). Les dîners peuvent être pris ensemble mais, le contrat est clair, l'hébergé ne se substitue pas à une aide à domicile faisant le ménage ou les repas. Seule la présence compte, rassurante et conviviale. Nous avons aussi des hébergeurs jeunes. Par exemple, une femme de 37 ans, célibataire qui ayant un appartement avec deux chambres, a souhaité rendre service. Elle accueille une apprentie en alternance, quinze jours par mois. Ces hébergeurs jeunes, actifs, ouverts à la cohabitation, nous en avons peu mais c'est un modèle que l'on souhaite également développer.

Faut-il une présence semaine et week-end compris ?



C'est au cas par cas. Le nombre de nuits demandé par mois va de 15 à 27. Un contrat de cohabitation définit les règles dès le départ. Un état des lieux est fait. Les engagements horaires sont précisés. Le contrat a une durée déterminée. Les hébergements durent en moyenne dix mois. Si les deux parties sont d'accord, le contrat peut être renouvelé.

Et comment sont gérées les questions d'argent ?

Il n'y a pas de loyer demandé car l'hébergé répond à un besoin de présence. Par contre, il peut participer à des frais d'usage pour couvrir les dépenses d'eau, gaz, électricité. C'est calculé au prorata de la surface de la chambre : entre 1 et 2 € du m² par mois. L'association demande une adhésion de 70 € et, elle facture le travail d'accompagnement (ndlr : cinq salariés assurent le suivi à Nantes et Angers). Pour l'hébergeur, selon le service attendu, cela coûte entre 0 € et 2 750 € pour dix mois. À l'hébergé, il est demandé entre 440 € et 1 000 € pour dix mois, c'est moins cher pour ceux qui s'engagent plus en présence.

Hommes, femmes, tout le monde trouve facilement son duo ?

En général, les femmes préfèrent accueillir des femmes. Donc, nous avons plus d'hébergées. Mais il y a aussi des cohabitations mixtes qui se passent très bien. Il y a des périodes où il est plus difficile de constituer les duos. Si vous avez envie de devenir hébergeur, c'est le bon moment actuellement pour commencer les démarches. Surtout si vous voulez être sûr d'avoir quelqu'un l'hiver prochain, mieux vaut anticiper. On ne peut pas travailler dans l'urgence.

Sur quel territoire intervenez-vous ?

Dans les agglomérations de Nantes et Angers, pour l'essentiel des demandes. En Sud Loire, nous avons des cohabitations à Bouaye, SaintAignan, Château-Thébaud, La HayeFouassière, Rezé, Bouguenais, SaintSébastien. Les demandes pour être hébergé sont plus nombreuses en zone urbaine.

Recueilli par Sylvie HROVATIN.

Contact.

Le temps pour toit, Maison des confluences, 4, place du Muguet-nantais. Tél. 02 40 29 14 82 ou letempspour.toit.fr.

Agenda.

L'association vient présenter son activité aux Rezéens, lors de l'assemblée générale de l'Adef (Aide à domicile emplois familiaux) qui se tient aujourd'hui, à 18h, salle du Seil.

Emplois à domicile : l'Adef propose des interventions en soirée

Ce soir lors de son assemblée générale, l'Adef - Aide à domicile et emplois familiaux - confirmera qu'elle a surmonté sa mauvaise passe de 2014. « **Notre situation financière est saine désormais, alors que les entreprises de notre secteur souffrent,** résumait Jeannette Bossard, directrice et François Batard, président. **En 2015, nous avons consolidé l'activité : 96 000 heures en service mandataire et 20 000 en service prestataire.** » Comme mandataire, l'Adef a mis en relation 163 salariés avec 658 particuliers, pour de l'assistance aux personnes âgées (à presque 70 %) ou l'entretien du logement, surtout le ménage, à 25 %. Cela coûte aux employeurs entre 14,24 € et 16,39 € de l'heure, selon la prestation, charges comprises.

Le défi du vieillissement

Côté prestataire, l'Adef a employé l'an dernier 41 personnes, qui ont travaillé chez 200 clients : 22



assistantes de vie, 6 personnes aux services administratifs et 13 CDD. « **70 % des salariés sont domiciliés à Rezé principalement, mais aussi à Nantes, Bouguenais et Saint-Sébastien.** » Pour les années à venir, les défis liés au vieillissement de la population seront gigantesques. « **L'étude de l'agence Compas sur Rezé montre que dans les dix ans, nous aurons un profil type de la femme octogénaire, qui vit seule, avec peu de ressources, mais propriétaire de son logement. Il faudra tout faire pour organiser leur maintien à domicile le plus**

longtemps possible. Et favoriser les passerelles vers les accueils de jour ou les établissements médicalisés comme les Ehpad (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). » À ce titre, « **l'Adef recherche des collaborations avec les autres intervenants du secteur médico-social** », souligne François Batard. Notamment dans le cadre du Clic, le Centre local d'information et de coordination, qui couvre Rezé et Les Sorinières.

Un service de coucher tardif

Pour 2016, l'association a des projets. « **Nous avons débuté dès octobre un cycle de formations : assistante de vie auprès des personnes dépendantes, et gestes et postures professionnels,** précise Jeannette Bossard. **Au total, plus de 70 salariés seront concernés entre 2015 et 2016.** » En 2016, trente salariés se sont engagés dans les